



# Annexe Rapport d'orientation budgétaire 2025





# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

---

## Cadre réglementaire

Le débat d'orientation budgétaire a pour vocation de donner à l'organe délibérant les informations nécessaires qui lui permettront d'exercer, de manière effective, son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Le DOB doit faire l'objet préalablement d'un rapport d'orientation budgétaire (repris en annexe de la Présente délibération). L'article D.231 2-3 du CGCT précise les éléments attendus du DOB, qui peuvent être regroupés selon cinq axes:

- Les éléments de contexte locaux et nationaux relatifs aux services publics de l'eau
- La présentation des hypothèses générales prises sur les dépenses et les recettes de fonctionnement
- La présentation des engagements pluriannuels, notamment en matière d'investissement
- Une présentation de la gestion de la dette et plus largement des modalités de financement des opérations d'investissement
- Une analyse des ratios budgétaires et de leur évolution, permettant de qualifier le projet de budget présenté et une évolution de l'équilibre budgétaire à horizon 2030

Le Conseil d'administration est invité à débattre des perspectives budgétaires d'Eau publique du Grand Lyon présentées ci-après pour l'année 2025, en amont du vote du budget primitif prévu lors du prochain Conseil d'administration du mois de janvier 2025.



# Éléments de contexte

- Risques et opportunités -



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Eléments de contexte – risques et opportunités

### Risques environnementaux et climatiques

Les éléments de contexte évoqués l'an passé demeurent d'actualité.

L'intensité et l'impact des événements météorologiques augmentent et notamment les crues qui présentent à la fois des risques sur les infrastructures et leur intégrité (GIVORS et le Giers en 11/2024), la qualité des eaux distribuées mais aussi des volumes croissants de **sédiments grossiers**, majoritairement en provenance de l'Ain et qui en l'état actuel nécessitent une extraction et réinjection aval avec des coûts annuels de l'ordre du million d'euros.

-> Des études sur la résilience du champ captant, la gestion sédimentaire (à travers une entente intercommunale) ou la modélisation de la Brèche de Neyron doivent permettre de mieux appréhender voire de réduire l'impact de ces transports.

Les **températures extrêmes** sont à surveiller pour les aspects qualité de la ressource (cyanobactéries, eutrophisation du lac des Eaux Bleues) mais aussi de l'eau distribuée qui peuvent nécessiter de compléter la chloration par des traitements UV

### Impacts

- > Sinistralité en hausse
- > Désengrèvement récurrent 1M€/an
  
- > Capacités d'exploitation et adaptations des infrastructures
  
- > risques contentieux
- > traitements complémentaires
- > consignes d'exploitation



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Eléments de contexte – risques et opportunités

- La présence de nombreux polluants d'origine agricole ou industrielle et le **resserrement des normes** compromettent les capacités de production et nécessitent de prévoir des **traitements** en parallèle d'une reconquête indispensable de la qualité des ressources. Ces traitements, en fonction des polluants, peuvent avoir des coûts curatifs conséquents. Ils posent la question de la reconnaissance de la responsabilité étendue du producteur de ces substances et de l'arrêt des émissions.
- Les difficultés du monde agricole dans le cadre du modèle économique actuel (accords internationaux, tensions sur les cours,...) ne doivent pas interférer avec l'absolue nécessité de réussir la **transition vers la suppression des intrants** sur les aires d'alimentation de captage
- Les ambitions en matière de sobriété mettent en évidence les limites du modèle économique du service alors que les investissements vont croissants. Moins de volumes distribués donc facturés

## Impacts

- > stratégie foncière
- > traitements sur captages périphériques et usines
- > autosurveillance renforcée
  
- > Mise en place de paiement pour service environnementaux
- > appui de filières // métropole



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Eléments de contexte – risques et opportunités

### Risques géopolitiques et nationaux

Les risques identifiés l'an passé se confirment

- On note une recrudescence du **risque cyber** et des cyberattaques qui nous conduisent à renforcer notre positionnement préventif sur l'ensemble des systèmes d'information avec des coûts organisationnels et technologiques importants qui seront affinés dans le cadre du Schéma directeur des systèmes d'information.
- La **protection physique** des installations contre les actes de malveillance et leur maintien au plus haut niveau de sûreté nécessitera des investissements réguliers, précisés par la déléguée à la sûreté recrutée en 2024

### Impacts

-> Politique de sécurité des SI gestion et industriels : organisationnel et infra

-> renforcement des compétences

-> Plan particulier de protection des ouvrages : investissements



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Eléments de contexte – risques et opportunités

### Risques technologiques

- **L'obsolescence** de certaines technologies déployées dans le cadre de la DSP précédente conduit à des choix stratégiques pour les années à venir sur des thèmes tels que:
  - la télérelève : stratégie présentée en CA en 2024 avec maintien de la technologie actuelle jusqu'en 2030 et migration vers LoRaWan plus ouverte.
  - l'individualisation (stratégie en cours de construction)

### Innovation

L'**innovation** ouvre de nouveaux champs de performance du service. La coopération avec le monde de la recherche est nécessaire pour faire face aux enjeux environnementaux et climatiques (préservation de la ressource, sobriété, pollutions, performance des réseaux...)

### Impacts

- > politique de gestion des 430.000 modules et compteurs
- > stratégie télérelève avec bascule technologique et réseau radio
- > développement des capacités d'analyse prédictive, aide à la décision
- > partenariats monde scientifique



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Eléments de contexte – risques et opportunités



### Situation économique nationale et internationale

- L'inflation semble repartir à la baisse avec des prévisions 2025 à +1.8% au PLF
- Eau du Grand Lyon s'inscrit dans un collectif d'opérateurs publics de l'eau avec des volontés de mutualisation de compétences et de besoins
- La situation des finances publiques et le PLF se traduisent par des hausses de taxes telles que TICFE
- Tensions sur le marché du travail ; valorisation salariale de certaines compétences
- Hausse de la précarité

### Impacts

- > maîtrise des coûts d'achat et masse salariale
- > développer une stratégie d'achats, mutualisation et développement d'un Groupement d'intérêt économique (GIE)
- > hausse de l'énergie
- > niveau des salaires d'embauche / coût des prestations externes sur expertises particulières, formations
- > hausse des impayés, mobilisation du versement solidaire



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## *Éléments de contexte – risques et opportunités*



## Nouveau Contrat Agence de l'eau 2025/2027

- Contrat territorial Métropole/Agence de l'Eau dans lequel la Régie pourra s'inscrire :
  - Partager l'eau et développer la sobriété des usages
  - Favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité
  - Améliorer la qualité des eaux des milieux
  - Gestion durable de la ressource et de l'alimentation pour l'eau potable
  - Préserver et restaurer les fonctionnalités et la réserve en eau des sols
  - Sensibilisation et participation citoyenne

## Impacts

-> subventions d'investissement et d'exploitation

Signature mi 2025

Première version transmise à l'Agence de l'Eau



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## *Éléments de contexte – risques et opportunités*

### Ressources humaines

- Certaines missions du plan stratégiques ne sont pas encore stabilisées dans la régie et doivent être arbitrées avec un impact sur les effectifs :
  - stratégie foncière, eau dans la ville / bornes fontaines, etc.
- Des savoirs détenus par des collaborateurs en fin de carrière

### Impacts

-> renfort d'équipe sur nouveau périmètre ou externalisation

-> organisation des transferts de compétences / formation, développement GED pour documentation des savoirs,

-> évolution du tableau des effectifs repoussé à la fin du chantier de réorganisation



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## *Éléments de contexte – risques et opportunités*

### Une période de stabilisation et d'optimisation du fonctionnement

Désormais à sa troisième année d'exercice, la Régie disposera à partir de 2025 et 2026 des cadrages opérationnels assurant la visibilité du service à 10 ans et plus :

- Le **schéma directeur** sera achevé fin 2025 et comportera le questionnement de notre **politique patrimoniale** en plus d'identifier les investissements à programmer pour être en capacité de répondre aux futures demandes de la population et des autres usages.
- La structuration d'une DSI avec un directeur dédié permettra de construire notre **stratégie numérique et data**
- Le chantier de réorganisation doit aboutir à une organisation optimisée avec des procédures améliorées pour plus d'efficacité et une vision sur l'**organigramme cible**. Des choix en matière d'internalisation de certaines fonctions se poseront
- La mise en place de la démarche de **management intégré de la performance** et du changement de culture associé doit consolider les bonnes pratiques
- La sortie de certains marchés (appels, SI Usagers, SIEVA) dégage des **marges d'exploitation** significatives et se poursuivra avec la renégociation de marchés techniques sensibles



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

*Éléments de contexte – Risques et opportunités*



## Evolution des redevances Agence de l'eau

*Article 101 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 : réforme des redevances de l'Agence de l'eau*

### *Objectifs de la réforme :*

- Rééquilibrer progressivement l'origine des contributions pour moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages,
- Valoriser les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse
- Accroître les capacités financières des agences de l'eau, dans le cadre du déploiement du plan Eau, pour accompagner plus vite et plus fortement (aides et subventions) *les territoires et les acteurs économiques face (objectif + 81 M€ / an de recettes fiscales pour l'agence Rhône Méditerranée Corse*



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

*Éléments de contexte – Evolution des redevances Agence de l'eau*

## *Transformation des redevances « domestiques »*

- **Suppression de deux redevances :**

- pollution domestique,
- modernisation des réseaux de collecte.

- **Création de 3 nouvelles redevances pour :**

- consommation d'eau potable,
- performance des réseaux d'eau potable,
- performance des systèmes d'assainissement collectif.



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## *Éléments de contexte – Evolution des redevances Agence de l'eau*



### *Redevance Consommation d'eau potable*

- Redevance facturée au nom et pour le compte des agences de l'eau par le service en charge de la facturation de l'eau.
- Reversement à l'agence de l'eau en fonction des encaissements perçus : obligation de déclaration spontanée en cours d'année dès le seuil de 200 000 € d'encaissement atteint.
- Obligation levée par la signature de convention de reversement d'acomptes : **délibération du CA de la Régie 2024-52 du 24 septembre 2024** (Suppression du risque d'application de pénalités de retard de déclaration+ étalement sur l'année de l'impact sur la trésorerie)



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Éléments de contexte – Evolution des redevances Agence de l'eau

### Redevance Consommation d'eau potable

#### Calcul de la redevance

$$\text{REDEVANCE} = \text{ASSIETTE} \times \text{TARIF}$$

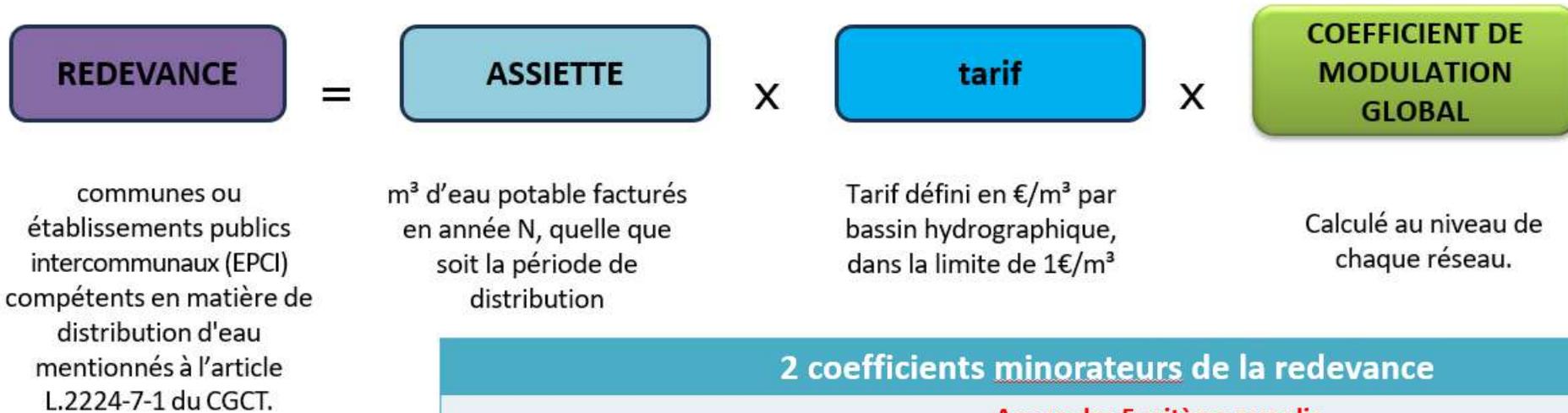
- Quelle que soit la période de distribution, les volumes facturés à partir du 1er janvier 2025 sont soumis au nouveau dispositif des redevances des agences de l'eau.
- Le tarif (taux de la redevance) a été délibéré en octobre 2024 : 0,43 cts/m<sup>3</sup>
- Le service qui assure la facturation de l'eau potable, encaisse pour le compte de l'agence de l'eau, la redevance sur la consommation d'eau potable prévue par l'article L. 213-10-4 en même temps que les sommes qui lui sont dues au titre de la fourniture d'eau.
- La redevance sur la consommation est soumise à la TVA en vigueur sur l'eau, soit 5,5% en juillet 2024 pour l'eau potable
- Exonération : Seul l'usage "élevage" sous réserve d'un comptage spécifique



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Éléments de contexte – Evolution des redevances Agence de l'eau

### Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable



2 coefficients <u>minorateurs</u> de la redevance		
<b>Coefficient de gestion patrimoniale</b>	<b>Aucun des 5 critères remplis</b> 5 indicateurs de connaissance ou de gestion patrimoniale : 5 points / critères <b>5 critères remplis</b>	<b>Coeff 0</b> ↓ <b>Coeff 0,25</b>
<b>Coefficient de performance du réseau</b>	<b>Performance du réseau &lt; seuil : mauvaise</b> Si la performance s'améliore : La redevance baisse en proportion <b>Performance du réseau &gt; seuil : bonne</b>	<b>Coeff 0</b> ↓ <b>Coeff 0,55</b>
Somme des 2 coefficients comprise entre 0 et 0,8 max (0,25+0,55) Le coefficient varie entre 1 – 0 (=100% de la redevance) et 1 – 0,8 (=20 % de la redevance)		



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## *Éléments de contexte – Evolution des redevances Agence de l'eau*

### *Tarif 2025 Redevance performance EAU*

- Tarif 2025 : 0,05
- Coefficient de modulation unique 2025 : 0,20
- contre-valeur à délibérer : 0,01

### *Tarif 2025 Redevance performance ASSAINISSEMENT*

- Tarif 2025 : 0,03
- Coefficient de modulation unique 2025 : 0,30
- si la Métropole délibère la contre-valeur 0,01 cts : alors montant cumulé redevance Agence de l'eau 2025 pour un m<sup>3</sup> :  $0,43 + 0,01 + 0,01 = \mathbf{0,45 \text{ € /m}^3}$  facturé sera identique 2024 (0,29 pollution + 0,16 modernisation = 0,45)



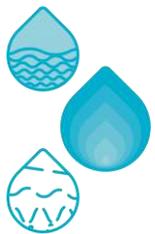
# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## *Éléments de contexte – Nouvelle tarification*

### Principes

- Maintien de la part fixe pour tous les usagers
- Progressivité de la part variable en fonction de la consommation, avec une structure en tranches
- Intégration des 1ers m3 vitaux gratuits pour les particuliers
- Décliner la tarification de façon différente pour les particuliers et les professionnels
- Instauration d'un versement solidaire estimé à 5M€ dans le BP25

➤ Tarifs votés par délibération 2024-33 du CA de la Régie du 6 juin 2024



# La structure tarifaire pour les particuliers

## Une part variable devenant progressive en 3 tranches



abonnés individualisés



une **1ère tranche** "eau vitale" gratuite



une **2ème tranche** traitant équitabement toutes les compositions familiales



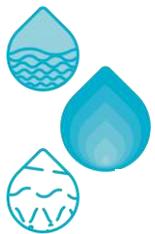
une **3ème tranche** à un tarif doublé pour les consommations d'agrément



Applicable en **équité de traitement** en prenant en compte le **nombre de logement** dans chaque habitat collectif

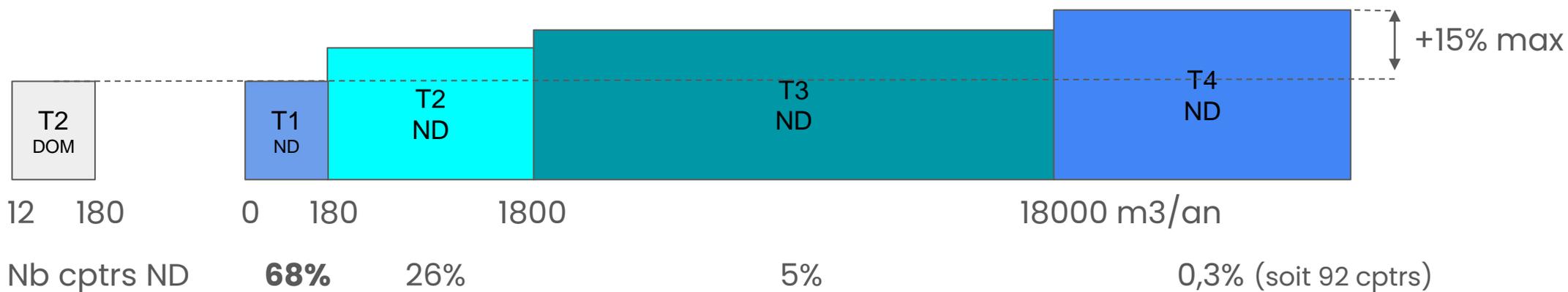
abonnés gérés en collectif

Un **versement solidaire** garantit de plafonner à 3% le taux d'effort sur le budget des ménages (0,8% moyen en France)



# Structure tarifaire pour les professionnels

## Part variable devenant progressive en 4 tranches différentes



Tranche "eau vitale" gratuite sans objet

**Un tarif T1 < 180m³ identique à la T2 des domestiques préservant les petites activités**

Une progressivité incitant les gros consommateurs à la sobriété



### Plafonnement

Limitier l'impact à moins de 30% de la part Eau potable (entre 2024 et 2025 à consommation identique)

Limitier la progressivité à 15% entre la T1 et la T4

### Accompagnement dédié

Identification des besoins par catégorie avec des conseils adaptés par secteurs d'activités  
Travail en partenariat (DATE, CMA, ...)  
Equipe grands comptes à la Régie



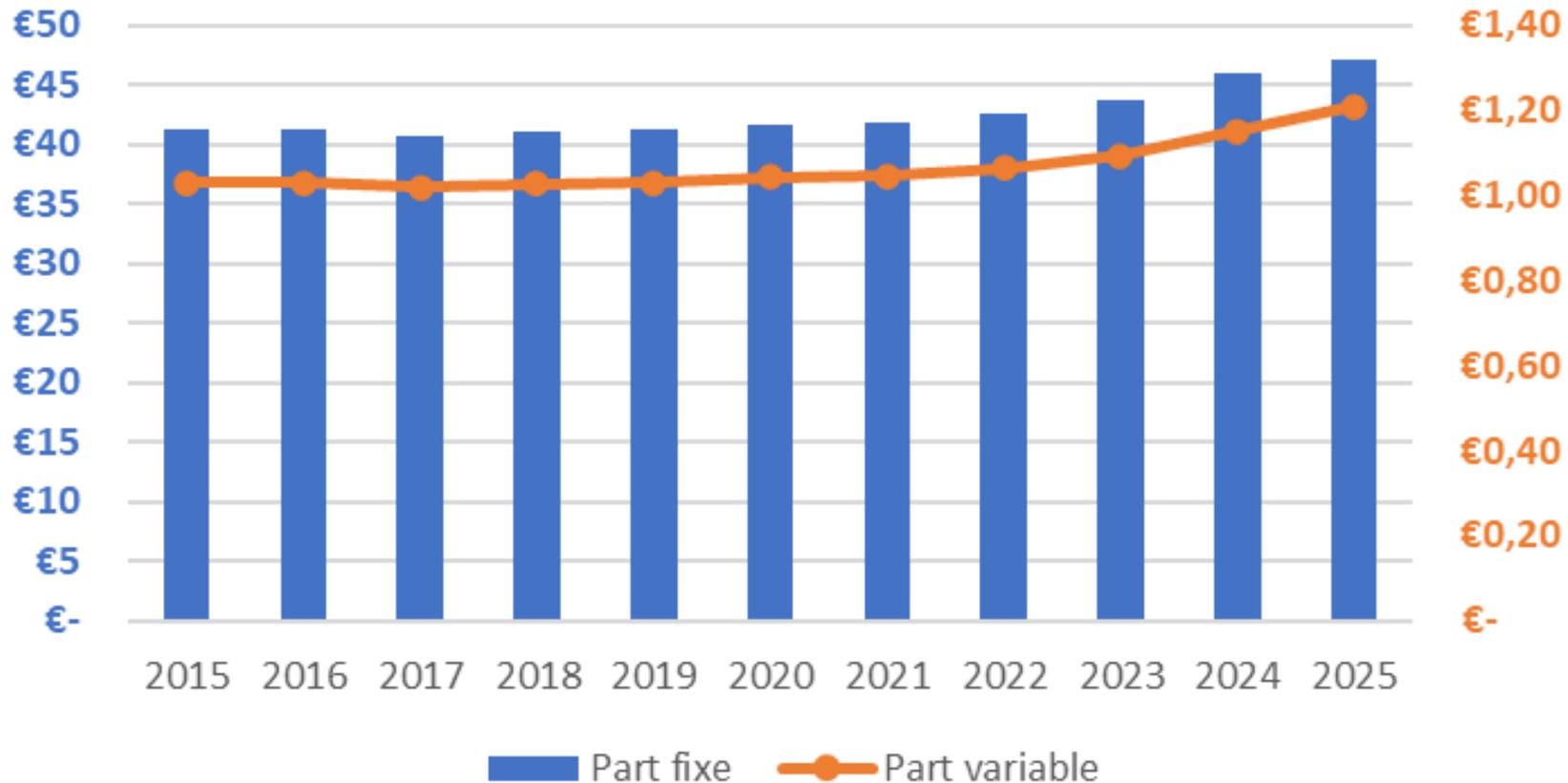
# Recettes et dépenses d'exploitation



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Recettes et dépenses d'exploitation

Evolution de la part fixe et de la part variable du prix de l'eau potable depuis 2015



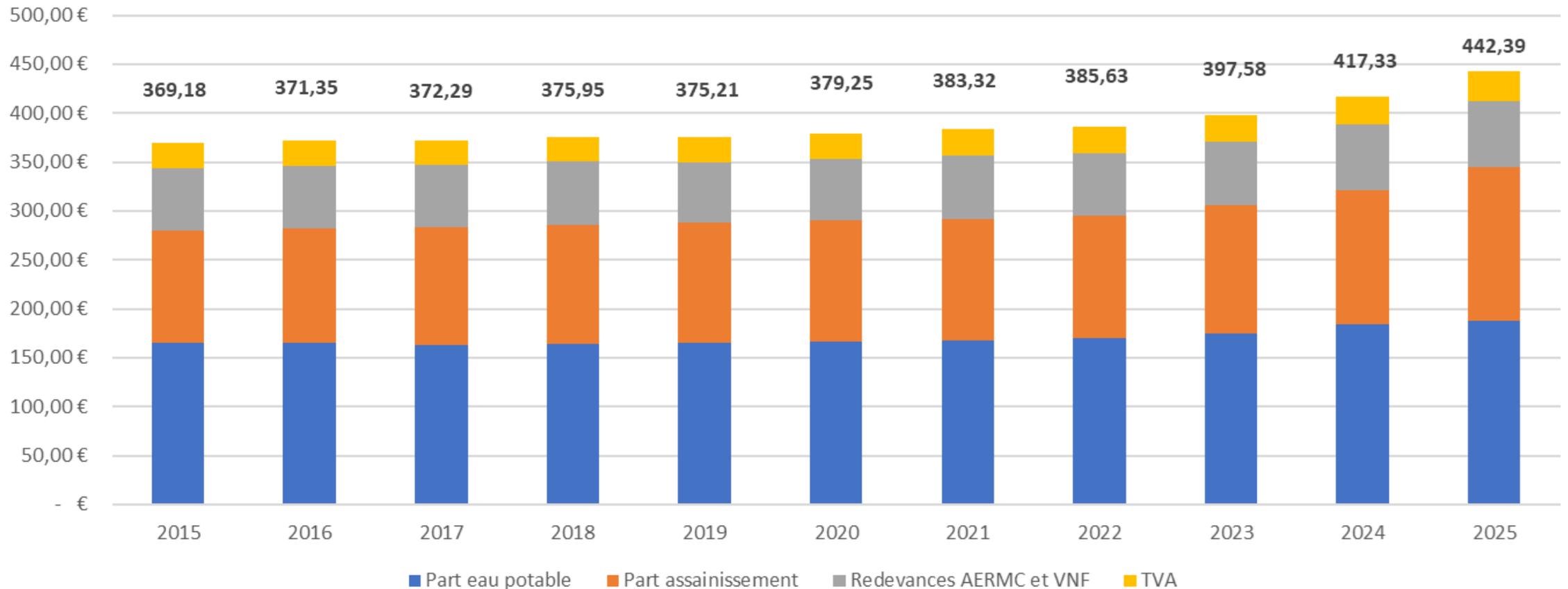
\* 2025 : tarif moyen de 1,21 € calculé à partir des volumes consommés par tranche



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Recettes et dépenses d'exploitation

Evolution de la facture 120 m3 depuis 2015

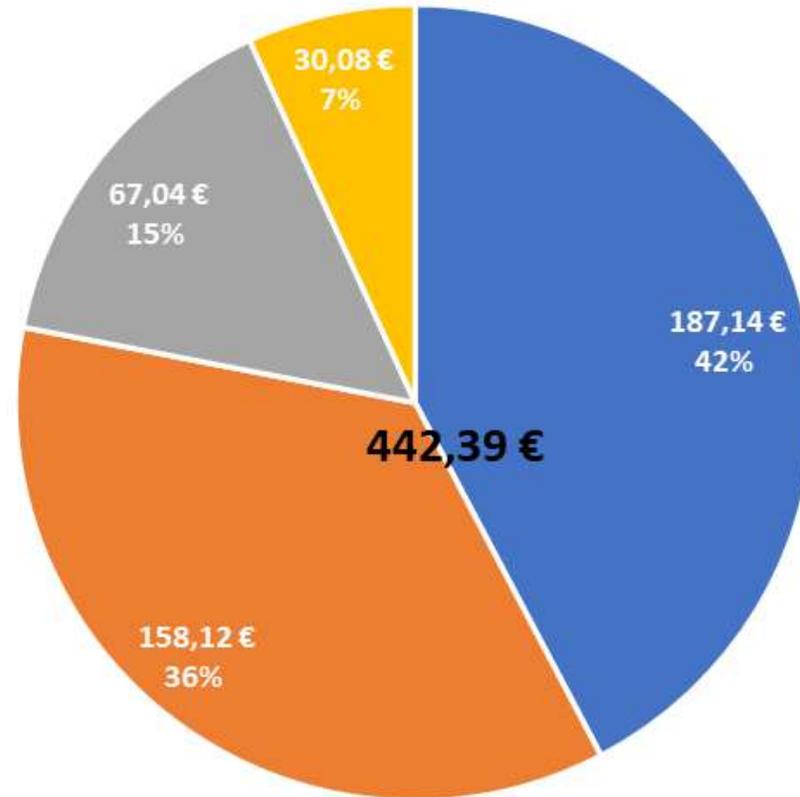




# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Recettes et dépenses d'exploitation

Composition de la facture 120 m3 2025



■ Part eau potable ■ Part assainissement ■ Redevances AERMC et VNF ■ TVA

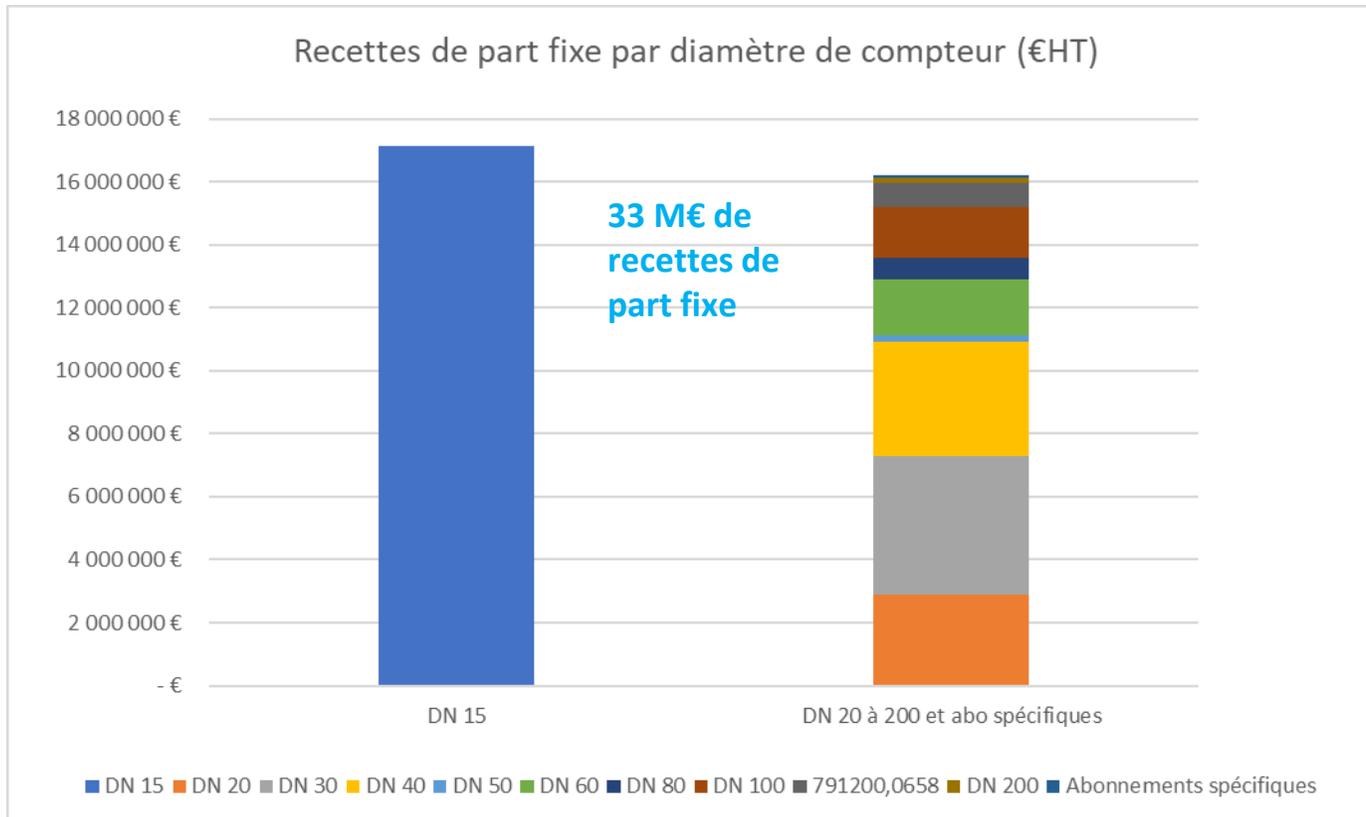


# Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

## Recettes et dépenses d'exploitation

### Prévisionnel de recettes – ventes d'eau

- Part fixe :



- Les abonnés de DN15 représentent 90% des abonnés mais seulement un peu plus de la moitié des recettes de part fixe.
- Les recettes de part fixe sont calculées sur la base du nombre d'abonnements actuel, auxquels on ajoute les abonnés du SIEVA et une hausse de 0,57% des abonnés de DN15.



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

## Recettes et dépenses d'exploitation

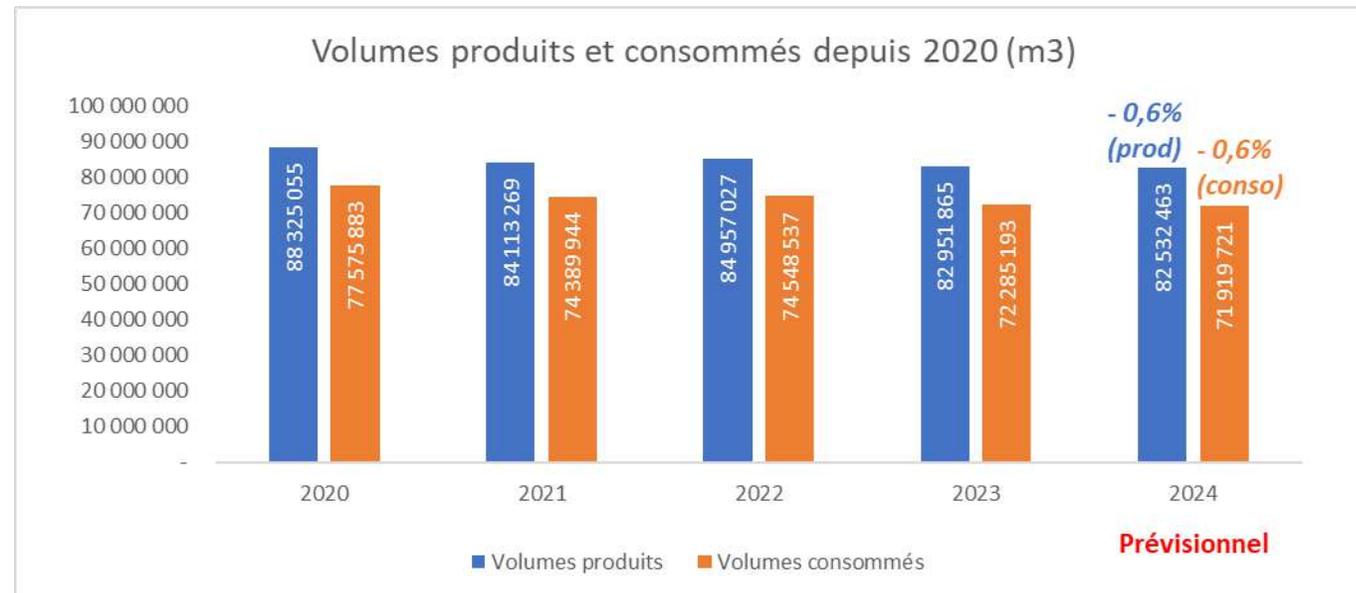
### Prévisionnel de recettes – ventes d'eau

- Part variable :

Le budget 2024 avait été établi avec un volume de ventes d'eau de 71 500 000 m<sup>3</sup>, en légère baisse par rapport à 2023 (72 280 000 m<sup>3</sup> comptabilisés), en lien avec le plan de sobriété que va mettre en place la régie.

Pour 2025, il est proposé de prendre le volume budgété 2024 (71,5 Mm<sup>3</sup>), d'ajouter les volumes du SIEVA (640 000 m<sup>3</sup>) et d'appliquer une baisse de 1% à l'ensemble

La tarif moyen est estimé à 1,21 € /m<sup>3</sup> sur la base de la répartition des volumes par tranches de consommation  
Cela représente 71,4M de m<sup>3</sup> et une recette de 86,4 M€





# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## *Recettes d'exploitation*

### Prévisionnel de recettes – Autres recettes

- Travaux facturables : Montant similaire aux dépenses d'investissement

Proposition de retenir un montant de 5M€ au regard de l'atterrissage prévisionnel 2024 (4,8 M€)

- Produits accessoires:

- Dont frais d'accès au service 1,6 M€ de recettes (idem 2024) et autres 200 k€(idem 2024)
- Recettes liées au rôle de « facturier pour le compte de tiers » : 700 000 €



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## *Recettes d'exploitation*



### Recettes pour compte de tiers

- Produits du service d'Assainissement pour le compte de la Métropole
- Redevance consommation eau potable
- Des contre-valeurs :
  - « Redevance prélèvement » dont Eau Publique du Grand Lyon est redevable directement auprès de l'AERMC en tant qu'établissement public et organisme prélèvement de l'eau dans le milieu Naturel
  - Redevance performance eau potable
  - Redevance performance assainissement
  - « Taxe VNF » dont Eau Publique du Grand Lyon assurera la perception puis le reversement à la Métropole, cette dernière restant l'assujetti vis-à-vis de Voies Navigables de France. Cette contre-valeur est séparée entre une partie « VNF - Eau Potable » et une partie « VNF – Assainissement ».
- De la TVA pour le compte des services fiscaux en fonction des taux en vigueur
  - 5,5 % pour le service Eau Potable
  - 10 % pour le service Assainissement
  - Taux à adapter au cas par cas (notamment pour les prestations accessoires et travaux facturables) pouvant faire l'application de taux à 20%



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Recettes d'exploitation

### Synthèse recettes d'exploitation

Chapitre / Compte	Libellé	CA 2023	BP total 2024	Prévision BP 2025
002	Resultat de fonctionnement	0,00	17 255 558,14	0,00
013	Atténuation de charges	475 093,21	250 000,00	300 000,00
70	Ventes de prod. Fabriqués, prest. de ser	252 195 133,88	247 920 000,00	261 602 429,00
74	Subventions d'exploitation	60 424,00	95 000,00	80 000,00
75	Autres produits de gestion courante	97 040,76	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 634 045,54	178 000,00	0,00
	<b>TOTAL RECETTES REELLES EXPLOITATION</b>	<b>257 461 737,39</b>	<b>265 698 558,14</b>	<b>261 982 429,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 666 453,41	4 700 000,00	4 700 000,00
	<b>TOTAL RECETTES ORDRE EXPLOITATION</b>	<b>3 666 453,41</b>	<b>4 700 000,00</b>	<b>4 700 000,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES EXPLOITATION</b>	<b>261 128 190,80</b>	<b>270 398 558,14</b>	<b>266 682 429,00</b>



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Dépenses d'exploitation

### Dépenses de personnel – Evolution du budget RH et coût moyen à l'ETP

	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2025
<b>Budget RH total</b>			
Salaires bruts + Charges patronales + Formations + intéressement + périphériques de rémunération	<b>26 944 000,00</b>	<b>28 966 168,15</b>	<b>30 580 860,88</b>
<i>Hors intérim et frais annexes</i>			
Nombre de postes	380	413,3	436

398 postes + 35 postes CRU  
budgétés au prorata du temps de  
présence soit 15,33 ETP



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Dépenses d'exploitation

### Dépenses de personnel – Evolution du budget RH et coût moyen à l'ETP

- **1. Augmentation des salaires bruts : Ecart BP 2024 et BP 2025**
  - Rétablissement à temps plein des rémunérations des 34 postes du CRU : +549 379€
  - Impact Mesures salariales NAO 2024 : +554 983€
  - Recrutement de 5 CDD conseillers centre d'appel à 26 K€ annuels du 10/12/2024 au 10/12/2025 : +122 661€
- **2. Evolutions proportionnelles à l'augmentation des Salaires Bruts :**
  - Charges patronales : +811 836€
  - Budget CSE : +122 432 €
  - Intéressement (enveloppe + forfait social + abondement) : +159 039€
- **Budget additionnel par rapport au BP 2024 = 1 227 023€ + 1 093 307€ = 2 320 330€**



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

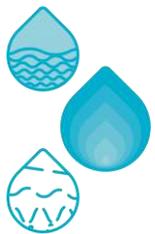
## *Dépenses d'exploitation*

**Charges à caractère général : Chapitre 011 : 138,5 M€**

**Dont reversements : 97,8 M€**

Les reversements des produits perçus pour compte de tiers sont imputés en partie sur ce chapitre et représentent la plus grosse part des dépenses

**Dont dépenses propres : 40,7 M€**

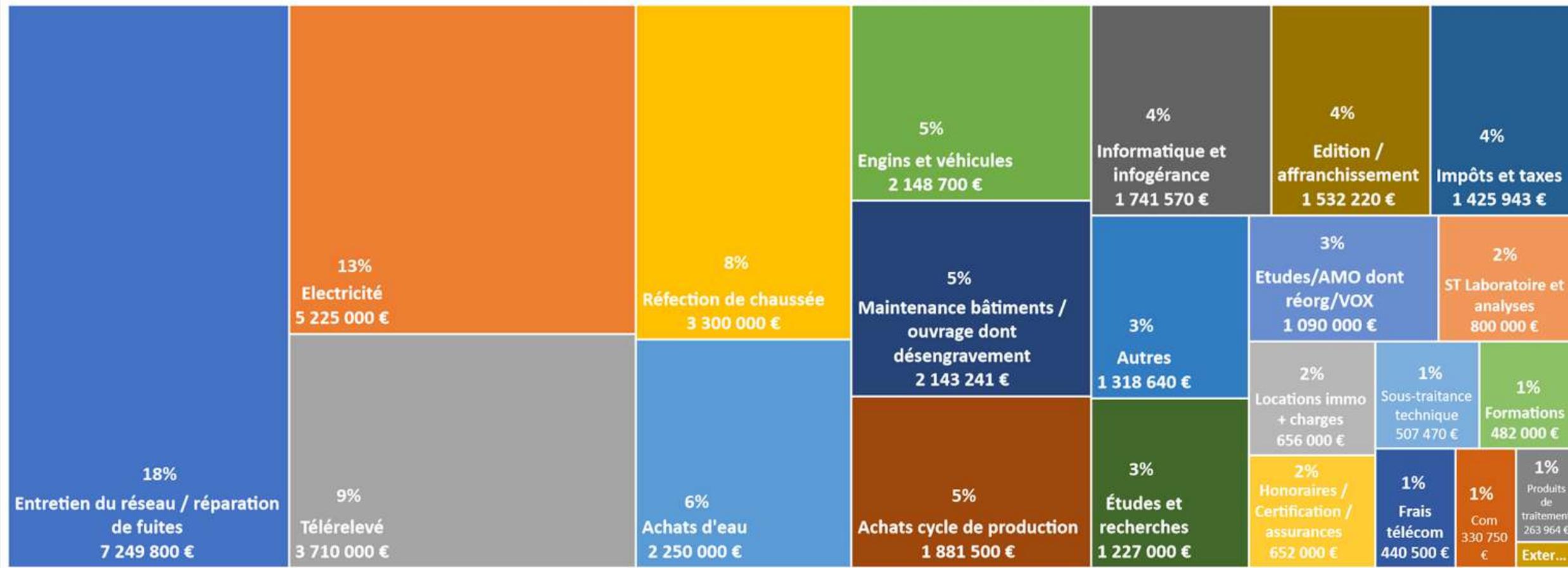


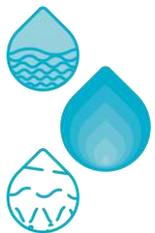
# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Dépenses d'exploitation

### Charges à caractère général : Chapitre 011 : 40,7 M€ hors reversements

Achats et charges à caractère général (chapitre 011) BP 2025

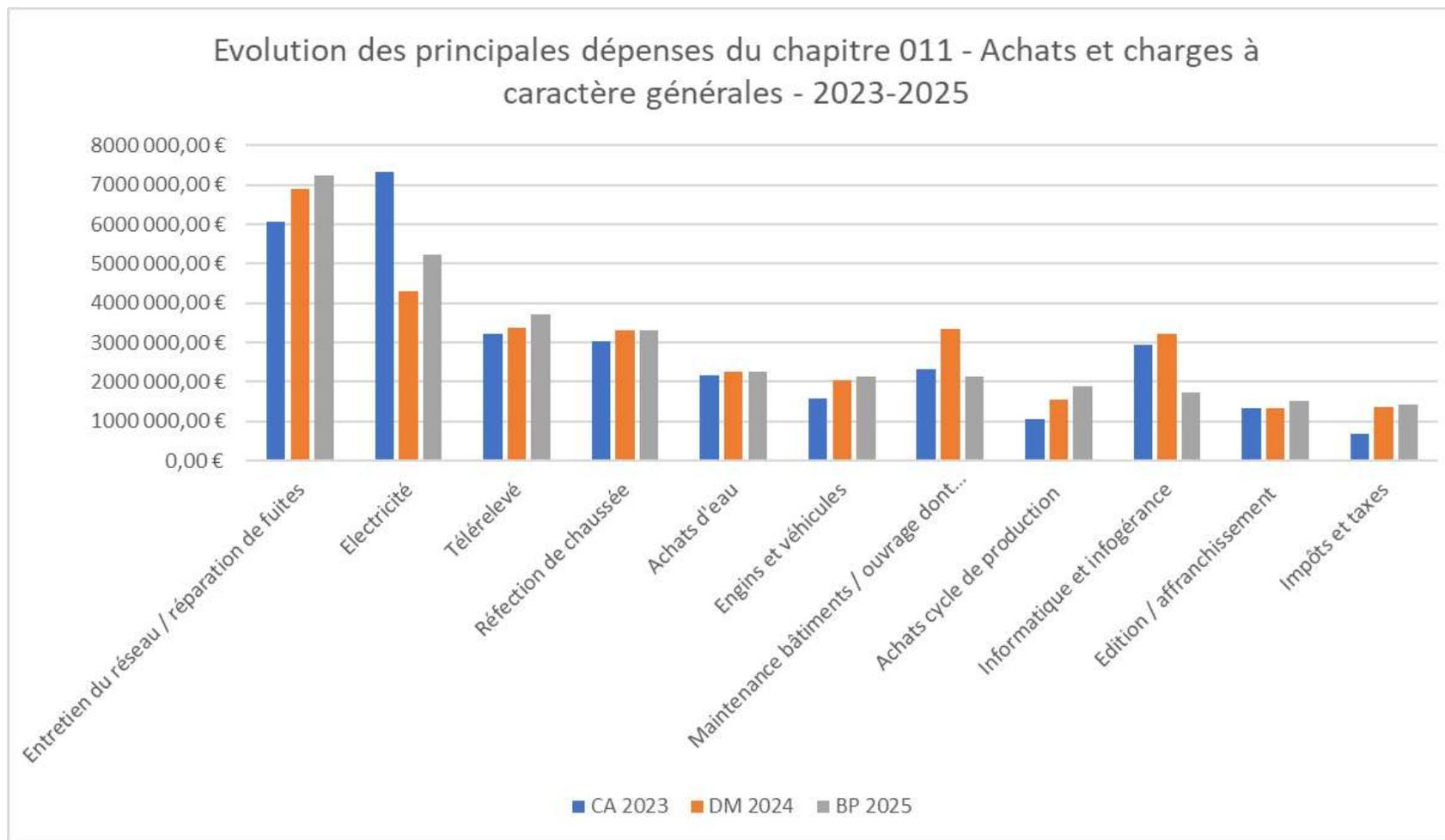




# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Dépenses d'exploitation

### Charges à caractère général : Chapitre 011 : Evolution 2023-2025 des principales dépenses





# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## *Dépenses d'exploitation*

### Principaux points d'évolution

#### Electricité

un poste évalué à 5,2 M€

Risque de hausse de la TICFE (taxe intérieure de consommation finale sur l'électricité)

Sortie du bouclier tarifaire

Risque de hausse allant de 10 à 30€/ MWh soit un impact de 400 k€ à 1,1 M€ sur le budget de la Régie

#### Marché de transition SI usagers

Coût 2025 : 719k€ (vs 2,2M€)

Dont coût de fin WATERP janvier + BO: 163k€

#### Centre d'appel

35 ETP +5 CDD = 1,9M€

66 k€ de dépenses informatiques

+290 k€ d'investissement à amortir

#### SIEVA

Fin du marché exploitation technique et administrative

baisse des dépenses d'exploitation : 80k€ en dépenses réseau + dépenses acheminement d'eau comprises dans le nouveau tarif d'achat d'eau + dépenses administratives non évaluées

#### Désengrèvement

Montant de 500 k€ provisionné (2M en 2024)



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Dépenses d'exploitation

## Principales dépenses des autres chapitres

**Chapitre 014** > Atténuations de produits Redevances Agence de l'eau

**Chapitre 65** > Autres charges de gestion courante

Sont comptabilisés ici notamment :

- les dépenses informatiques relatives à l'acquisition de licences et de logiciels
- les admissions en non valeurs : 600k€

**Chapitre 66** > Charges financières

Imputations des intérêts de la dette transférée du Budget Annexe Eau

Pas d'intérêts sur l'avance remboursable versée par la Métropole

**A ce stade pas d'inscription de charges financières liées à la mobilisation d'emprunts en 2025**

**Chapitre 67** > Charges exceptionnelles

Sont comptabilisées ici :

- les subventions et actions menées dans le cadre d'Eau pour tous : Coopération internationale – Fonds eau Le FSL, les interventions dans les squats + fontaines mobiles et les subventions
- le versement solidaire : 5 M€ estimés

**Chapitre 022** > Dépenses imprévues

Pour mémoire, une procédure autorise l'exécutif à effectuer, en cours d'exercice, des virements du chapitre des dépenses imprévues aux autres chapitres à l'intérieur d'une section.

Pour chacune des deux sections, le crédit p. v. Dépenses Imprévues ne peut être supérieur à 7,5 % des dépenses réelles prévisionnelles de la section

Il est proposé de prévoir 1 M€ de dépenses imprévues

**Dépenses et recettes d'ordre** : non encore évaluées. Equilibre dépense/recettes



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Dépenses d'exploitation

### Synthèse dépenses d'exploitation

Chapitre / Compte	Libellé	CA 2023	BP total 2024	Prévision BP 2025
011	Charges à caractère général	145 106 577,13	136 450 162,74	138 604 197,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	21 399 275,58	27 770 984,00	31 092 361,00
014	Atténuations de produits	29 934 925,70	36 270 000,00	35 567 215,00
022	Dépenses imprévues	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
65	Autres charges de gestion courante	753 490,48	1 468 047,50	1 856 720,00
66	Charges financières	482 331,69	300 100,00	268 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 532 968,96	2 635 816,56	7 201 000,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	1 985 022,07	1 903 200,00	2 030 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES EXPLOITATION</b>	<b>201 194 591,61</b>	<b>207 798 310,80</b>	<b>217 619 493,50</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	46 600 247,34	32 062 935,50
023	Virement Sect Investissement	0,00	46 600 247,34	32 062 935,50
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 582 845,20	16 000 000,00	17 000 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES ORDRE EXPLOITATION</b>	<b>12 582 845,20</b>	<b>62 600 247,34</b>	<b>49 062 935,50</b>
	<b>TOTAL DEPENSES EXPLOITATION</b>	<b>213 777 436,81</b>	<b>270 398 558,14</b>	<b>266 682 429,00</b>



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Recettes et dépenses d'exploitation

### Équilibre budgétaire prévisionnel 2025

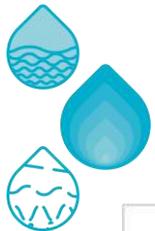
Chapitre / Compte	Libellé	Prévision BP 2025
002	Resultat de fonctionnement	0,00
013	Atténuation de charges	300 000,00
70	Ventes de prod. Fabriqués, prest. de ser	261 602 429,00
74	Subventions d'exploitation	80 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
	<b>TOTAL RECETTES REELLES EXPLOITATION</b>	<b>261 982 429,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700 000,00
	<b>TOTAL RECETTES ORDRE EXPLOITATION</b>	<b>4 700 000,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES EXPLOITATION</b>	<b>266 682 429,00</b>

Chapitre / Compte	Libellé	Prévision BP 2025
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 092 361,00
014	Atténuations de produits	35 567 215,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 856 720,00
66	Charges financières	268 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 201 000,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	2 030 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES EXPLOITATION</b>	<b>217 619 493,50</b>
023	Virement à la section d'investissement	32 062 935,50
023	Virement Sect Investissement	32 062 935,50
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 000 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES ORDRE EXPLOITATION</b>	<b>49 062 935,50</b>
	<b>TOTAL DEPENSES EXPLOITATION</b>	<b>266 682 429,00</b>

- Un autofinancement à hauteur de 44,7 M€ dégagé de la section de fonctionnement pour pouvoir financer les investissements

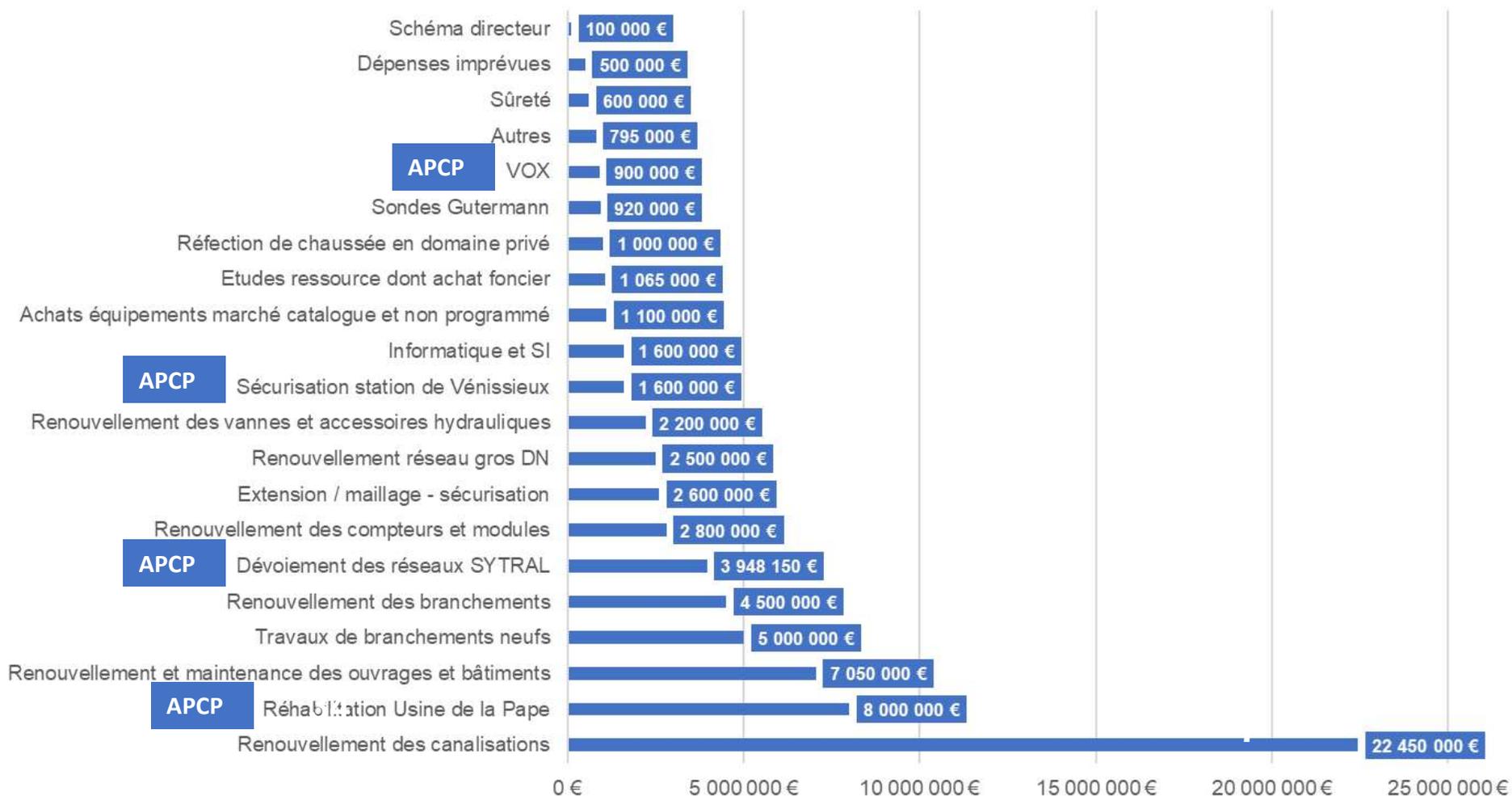


# Investissements de la régie



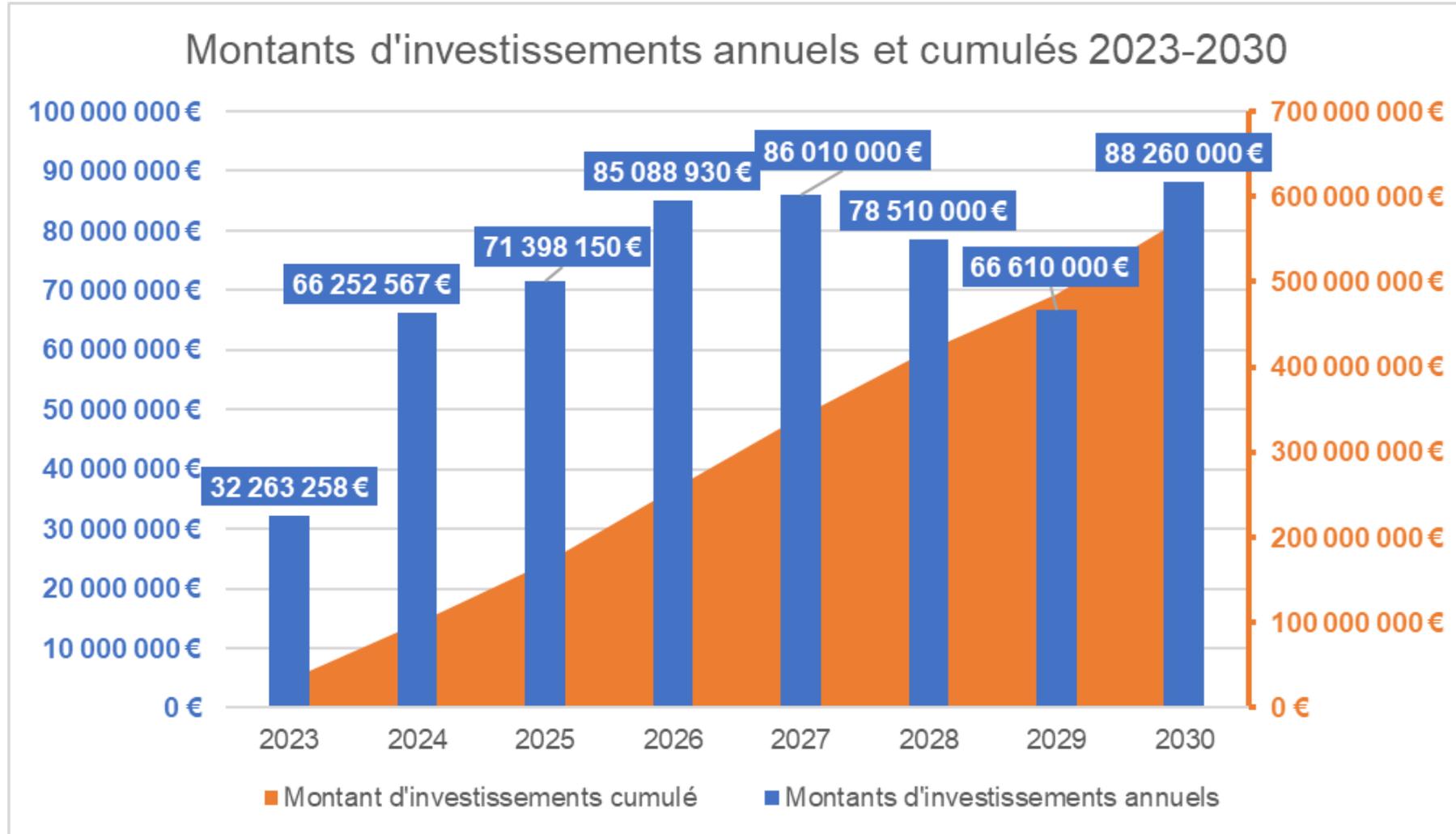
# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 – Investissements

Dépenses d'investissement prévisionnelles 2025





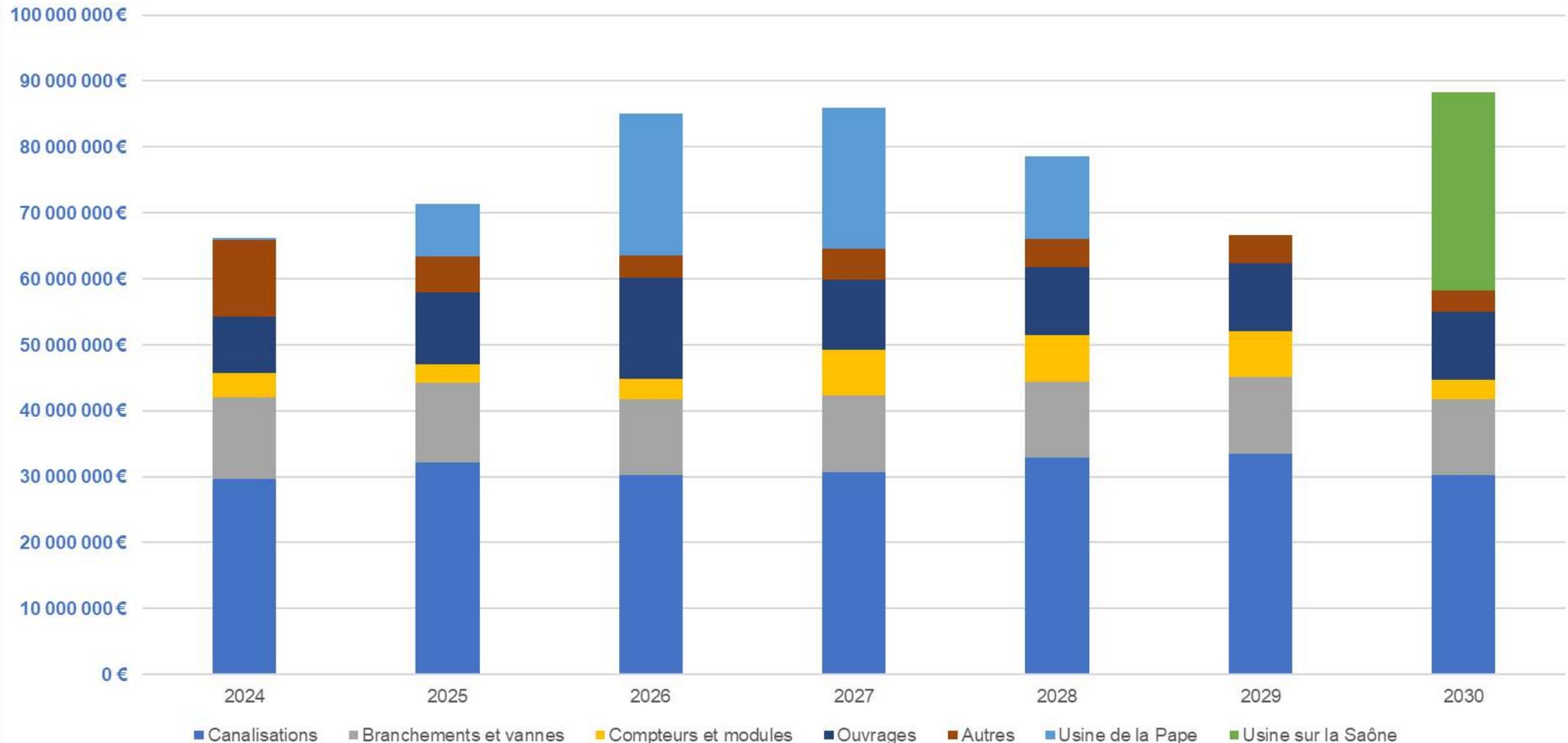
# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 - Investissements

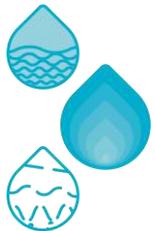




# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 - Investissements

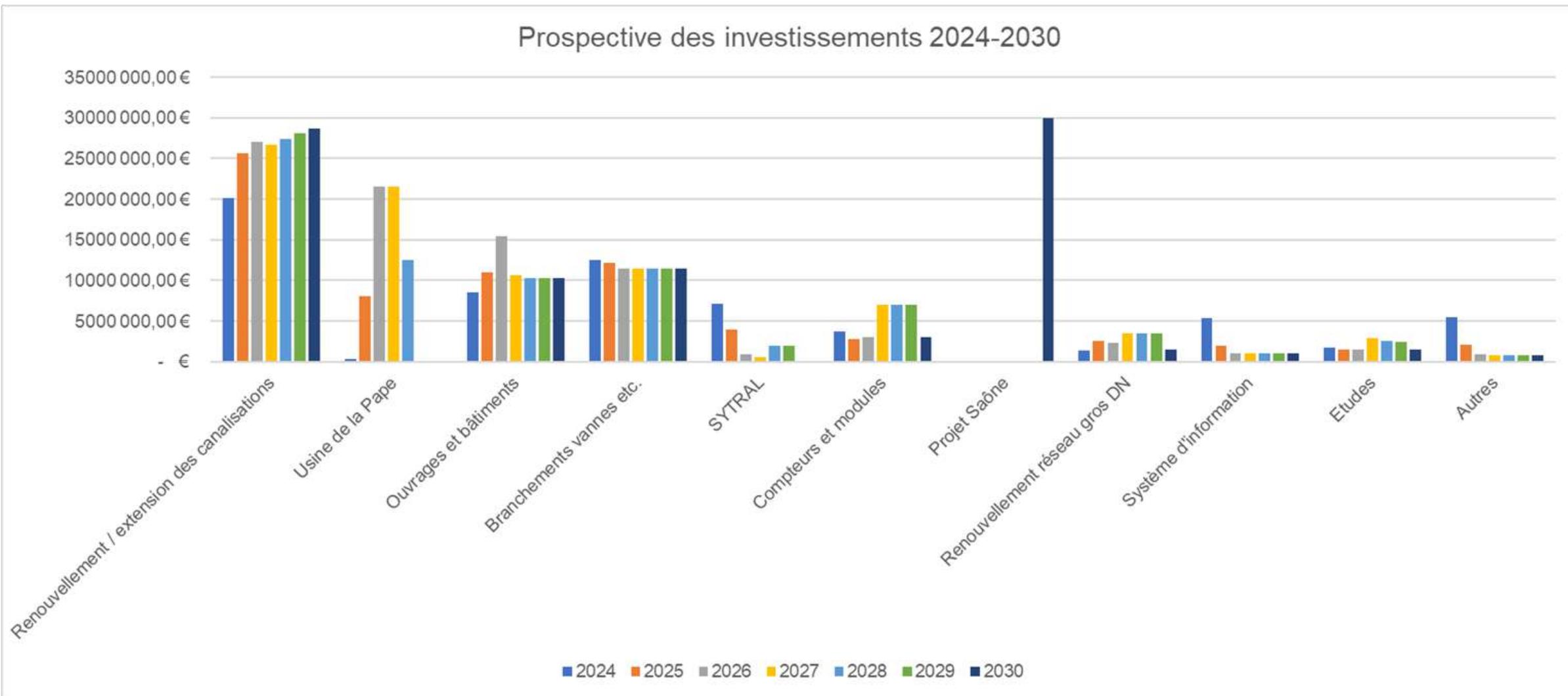
Montants d'investissements annuels 2024-2030





# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 - Investissements

Prospective des investissements 2024-2030





# Dette et financement



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Le financement des investissements

### La dette existante

Dans un principe de continuité des engagements pris antérieurement par la Métropole sur le service d'eau, Eau Publique du Grand Lyon s'est vue transférer la dette affectée au Budget Annexe des Eaux; A ce titre l'intégralité des échéances des d'emprunts auprès des différents établissements bancaires sont prises en charge par EPGL à compter du 1er janvier 2023.

L'encours de dette s'élève à 17 131 419 € au 1er janvier 2025

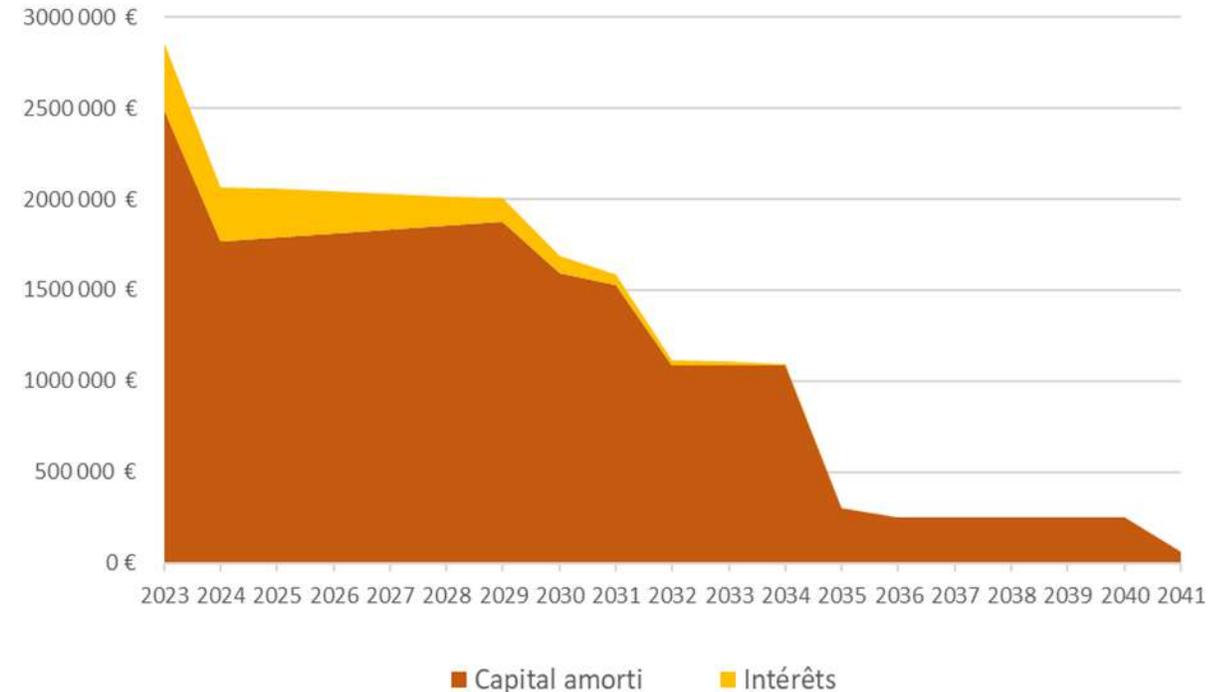
L'échéancier de la dette globale transférée (figurée ci-contre) génère, pour l'exercice 2025, un flux de remboursement d'emprunt à hauteur de 2 058 000 € qui se décompose en :

- 1 790 000 € de capital amorti (Dépenses d'investissement / cpt 16)
- 268 000 € de remboursement d'intérêts (Dépenses de fonctionnement – Cpt 66)

A cette dette héritée du budget annexe des eaux s'ajoute le remboursement de l'avance remboursable octroyée dans le cadre de la dotation initiale de 50 M€, représentant une annuité de 3,3 M€ par an sur quinze ans.

### Eau Publique du Grand Lyon

Profil d'extinction de la dette issue du Budget Annexe des Eaux de la Métropole





# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## *Le financement des investissements*



### ► Stratégie globale et prévisions en matière d'emprunt

Dans le cadre de la dotation initiale à la Régie, la Métropole a versé une avance remboursable de 50 millions d'euros. Cette avance, supérieure au montant du besoin de financement 2023, va être reportée en partie sur 2025 à hauteur de 30M€

Aucun emprunt bancaire n'a été mobilisé sur les exercices 2023 et 2024.

L'intégralité du financement des investissements sur ces deux derniers exercices s'est fait:

En premier lieu, à partir de l'épargne nette dégagée par la régie

En deuxième lieu, à partir de l'avance remboursable de la Métropole

Pour 2025, il convient de déterminer si la régie inscrit un emprunt pour le financement de projet comme l'usine de la Pape ou si elle s'en tient à son équilibre annuel, à savoir une probable absence de besoin d'emprunt quand le résultat 2024 sera affecté.

La capacité de mobilisation des emprunts ainsi que les conditions financières auxquelles la Régie pourra prétendre sont en cours d'étude.



# Equilibre de la section d'investissement



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Equilibre de la section d'investissement

Chapitre / Compte	Libellé	Prévision BP 2025
020	Dépenses imprévues	500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 123 333,33
20	Immobilisations incorporelles	3 215 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 130 000,00
23	Immobilisations en cours	65 383 150,00
27	Autres immobilisations financières	53 500,00
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>76 404 983,33</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES ORDRE INVESTISSEMENT</b>	<b>5 700 000,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>82 104 983,33</b>

Chapitre / Compte	Libellé	Prévision BP 2025
001	Resultat d'Investissement	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	31 707 047,83
23	Immobilisations en cours	0,00
	<b>TOTAL RECETTES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>31 707 047,83</b>
021	Virement de la section d'exploitation	32 397 935,50
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	17 000 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00
	<b>TOTAL RECETTES ORDRE INVESTISSEMENT</b>	<b>50 397 935,50</b>
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>82 104 983,33</b>



# Prospective et équilibre budgétaire 2023-2026



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## *Evolution des marges de manœuvre financières de la régie 2025-2030*

### ► Hypothèses pour la prospective

#### Recettes réelles d'exploitation

Hypothèse de stabilité des recettes avec la nouvelle tarification

Evolution de 5% par an sur la part variable

Evolution de 2% sur la part fixe

#### Dépenses réelles d'exploitation

##### Hypothèses :

-augmentation des charges à caractère général et charges de gestion (hors reversements) + versement solidaire de 2%

-charges de personnel : prise en compte en 2025 d'une année pleine du centre d'appel et et augmentation des charges de personnel de 3%

-intérêts de la dette à partir de 2026 : hypothèse 3.5%

-baisse de 15% suite sortie du marché catalogue

-stabilité des autres chapitres : dotations aux provisions, dépenses imprévues, charges exceptionnelles



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

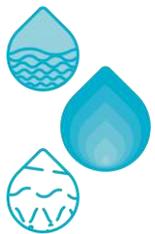
## *Hypothèses investissements de la régie 2023-2026*

### Non pris en compte :

- Traitements complémentaires : traitements Garenne et 4 Chênes, traitement des perfluorés, suite de l'expertise
- Travaux suite étude résilience du champ captant, travaux suite étude brèche de Neyron
- Renforcement de la cybersécurité

### A consolider :

- Ambition foncière
- Travaux Saône  
Début des travaux sur la Saône en 2030  
2028 et 2029 : démarrage de la maîtrise d'oeuvre
- Dépenses de sûreté sur sites sensibles
- compétence sur les bornes fontaine
- Politique patrimoniale issue du schéma directeur
- Mise en oeuvre de la stratégie télérelève



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

Evolution des marges de manœuvre financières de la régie 2023-2030

### Epargne brute, dette, et capacité de désendettement





# Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

## Evolution des marges de manœuvre financières de la régie 2023-2030

Evolution de la prospective financière entre juin 2024 et décembre 2024 sur 3 indicateurs clés :  
l'épargne brute, l'encours de dette, et la capacité de désendettement

